



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
service eau**

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE  
UTMA - SB/LET231180  
Tél : 05 59 80 87 18  
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **15 NOV. 2023**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux d'entretien sur les bassins versants du Beez et de l'Ouzom pour la campagne 2023-2024 et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement sur les communes de Lys, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron et Sainte-Colome.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
la cheffe du service eau,

Juliette Friedling

Communauté de communes de la Vallée d'Ossau  
1 avenue des Pyrénées-Atlantiques  
64260 ARUDY